



# ARCHITECTURE BOIS ET DEVELOPPEMENT DURABLE

## PRESENTATION

<b>ENJEUX</b>	<p>Si les atouts du bois dans la construction ne sont aujourd'hui plus à démontrer, les architectes n'en ont en général qu'une vision partielle, doublée de préjugés, faute de connaissances concrètes et précises.</p> <p>Cette formation très complète, proposée en partenariat avec le CNDB et GIPEB-LOR, est destinée à fournir aux professionnels de la construction, une connaissance élargie, précise et technique sur les potentiels de ce matériau naturel et renouvelable qu'est le bois. Celle-ci constitue la base indispensable à un plan de formation technique autour de la construction bois qu'ALFA souhaite développer prochainement.</p>
<b>OBJECTIFS</b>	<p>Cette formation propose de :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Comprendre l'utilisation du matériau bois et de ses dérivés dans la construction</li><li>- Comprendre les enjeux du développement durable appliqués au projet d'architecture, à maîtriser ces contraintes dans le cadre de la construction bois</li><li>- Tirer parti de tous les avantages d'un matériau renouvelable.</li><li>- Organiser la faisabilité d'un projet bois (tant en structures qu'en enveloppes), et savoir procéder aux choix programmatiques et constructifs ayant recours au bois</li><li>- Elaborer des stratégies constructives adaptées à la mise en œuvre le bois</li><li>- Acquérir les connaissances de base relatives aux technologies de construction l'utilisant, seul ou associé à d'autres matériaux.</li><li>- Comprendre les spécificités de stabilité des structures bois et l'impact architectural des choix d'assemblage</li><li>- Maîtriser le management d'un projet bois</li></ul>
<b>DUREE</b>	10 JOURS De Février 2009 à Juin 2009 à raison de 2 jours par mois
<b>LIEUX</b>	Sur Nancy et Metz Visites de scierie, forêt et chantiers et constructions bois
<b>PUBLIC</b>	Architectes et leurs collaborateurs Collectivités territoriales
<b>ORGANISME</b>	ALFA - Association Lorraine pour la Formation continue des Architectes Association de Formation déclarée auprès de la Préfecture de la Région Lorraine sous le n° 41- 54 - 00705 - 54 24, rue du Haut Bourgeois - 54 000 Nancy
<b>PARTENAIRES</b>	CNDB et GIPEB-LOR
<b>EQUIPE PEDAGOGIQUE</b>	Cette formation est conçue et animée par le CNDB et ses formateurs
<b>COÛT</b>	de 1 460,00 € à 3 220,00 € comprenant : participation au stage supports de formation et documentation visites (bus à la charge de ALFA, ou co-voiturage selon nombre d'inscrits) Prise en charge partielle possible par les organismes FIF-PL, OPCA-PL, etc...
<b>CLÔTURE DES INSCRIPTIONS</b>	<b>15 février 2009</b>

Saulxures (Vosges)	26 février 2009	<b>Le matériau Bois et ses dérivés</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- De l'arbre aux composants : anatomie, essences, sciage, durabilité, vieillissement</li> <li>- Le matériau bois : caractéristiques réglementaires et environnementales</li> <li>- Les essences de bois : caractéristiques physiques et mécaniques</li> <li>- Les matériaux dérivés du bois</li> <li>- Visite d'une scierie (Gipeb-Lor)</li> </ul>
Velaine en Haye (Meurthe et Moselle)	27 février 2009	<b>Bois et démarche environnementale</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Historique et enjeux du développement durable</li> <li>- L'accord cadre national Bois-Construction-Environnement</li> <li>- Enjeux de la certification de la ressource bois (FSC-PEFC)</li> <li>- Les indicateurs environnementaux</li> <li>- Les enjeux environnementaux des matériaux de construction et du bois notamment</li> <li>- Impact environnemental (Naissance, vie en œuvre et fin de vie)</li> <li>- Impact sanitaire - qualité de l'air intérieur et précaution de fabrication et mise en œuvre</li> <li>- Visite en forêt (Gipeb-Lor)</li> </ul>
Metz (Moselle)	26 mars 2009 27 mars 2009	<b>Technologies de construction bois</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Approche contextuelle et historique des technologies constructives du bois</li> <li>- Approche technique structurelle (murs en bois empilé, murs à ossature bois, technique poteaux-poutres, technique panneaux contre-collés)</li> <li>- Compréhension des caractéristiques de stabilité (plancher bois et mixtes, charpente traditionnelle et colombage, charpentes industrielles et contemporaines)</li> <li>- Analyse d'exemples de construction contemporaine</li> <li>- Visite d'un chantier (Gipeb-Lor)</li> </ul>
Nancy (Meurthe et Moselle)	23 avril 2009	<b>Structures bois, principes de conception</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rappel du cadre de la conception</li> <li>- Les contraintes du projet</li> <li>- Conception du projet bois</li> <li>- Dimensionnement des structures</li> <li>- Stabilité de l'ouvrage et comportement des structures</li> </ul>
Nancy (Meurthe et Moselle)	24 avril 2009	<b>Confortement des structures bois</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rappel des techniques de structures</li> <li>- Les pathologies rencontrées (charpentes, planchers, panneaux de toiture, murs)</li> <li>- Les causes (conception, préparation de chantier, réalisation)</li> <li>- Les remèdes (diagnostic, études préliminaires de reprise, mode opératoire, garanties)</li> </ul>
Metz (Moselle)	28 mai 2009	<b>Enveloppes de la construction bois</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Typologies des enveloppes (façades porteuses, façades non porteuses)</li> <li>- Étanchéité à l'eau et à l'air (Point de rosée, pare-pluie, pare-vapeur, freine-vapeur, barrière d'étanchéité, détails constructifs)</li> <li>- Thermique (RT2005-2010)</li> <li>- Protections solaires</li> <li>- Feu</li> <li>- Bardage</li> </ul>
Metz (Moselle)	29 mai 2009	<b>Construction bois à basse énergie</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Approches des réglementations et des labels</li> <li>- Postes de dépenses énergétiques : chauffage, ventilation, climatisation, production d'eau chaude, éclairage</li> <li>- Points d'action pour limiter les dépenses énergétiques</li> <li>- Solutions constructives bois : la base, les murs, les ouvertures, les plafonds et rampants, les menuiseries, les protections solaires, la maîtrise de l'étanchéité à l'air)</li> <li>- Etudes de cas</li> </ul>
Nancy (Meurthe et Moselle)	17/06/2009	<b>Conduite d'un projet bois</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Spécificités de la conception et de la construction bois</li> <li>- Organiser la faisabilité économique du projet bois</li> <li>- Approche pragmatique d'un projet bois par un architecte</li> <li>- Durabilité - entretien</li> </ul>
Vosges Nancy (Meurthe et Moselle)	18/06/2009	<b>Visite de chantiers et constructions en bois</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisée par Gipéb-Lor</li> <li>- Débriefing et pot de fin de stage</li> </ul>

L'organisateur se réserve le droit de modifier et d'adapter le programme si nécessaire.



# ARCHITECTURE BOIS ET DEVELOPPEMENT DURABLE

## BULLETIN D'INSCRIPTION

**DATES** De Février 2009 à Juin 2009

### STAGIAIRE

NOM - \_\_\_\_\_ PRENOM - \_\_\_\_\_  
PROFESSION - \_\_\_\_\_ SOCIETE - \_\_\_\_\_  
ADRESSE - \_\_\_\_\_  
TEL - \_\_\_\_\_ FAX - \_\_\_\_\_  
COURRIEL - \_\_\_\_\_

VOUS ETES  Gérant  
 Salarié  
 Jeune inscrit (à l'Ordre depuis moins de 3 ans et moins de 35 ans d'âge)  
(joindre attestation en cours de validité) (dans la limite de 3 places, par ordre d'arrivée)  
(cochez les cases qui vous concernent)

### TARIFS (hors repas)

TARIF LIBERAL	<input type="checkbox"/> 1 980,00 € TTC	si inscription avant le	30/01/2009
	<input type="checkbox"/> 2 200,00 € TTC	si inscription à partir du	31/01/2009
TARIF JEUNE INSCRIT	<input type="checkbox"/> 1 460,00 € TTC	si inscription avant le	30/01/2009
	<input type="checkbox"/> 1 980,00 € TTC	si inscription à partir du	31/01/2009
TARIF SALARIE	<input type="checkbox"/> 2 930,00 € TTC	si inscription avant le	30/01/2009
	<input type="checkbox"/> 3 220,00 € TTC	si inscription à partir du	31/01/2009

(cachet de la Poste faisant foi)

### PAIEMENT

- **Acompte à l'inscription 1 000,00 € TTC**
- Le solde en Avril
- Par chèque à l'ordre de ALFA
- Une facture sera établie pour chaque opération
- L'inscription sera prise en compte à réception du chèque d'acompte, dans l'ordre d'arrivée

### Signature et cachet

En m'inscrivant, je reconnais avoir pris connaissance des Conditions Générales de Vente ci-après

Date

Fait à

**BULLETIN ET CHEQUE A RENVOYER A**

**A.L.F.A.  
Maison des Architectes  
24, rue du Haut Bourgeois  
54 000 NANCY**

- 1 - Objet** Les présentes conditions générales s'appliquent à toutes les actions de formation organisées par ALFA.
- ALFA propose des formations auprès des architectes et leurs collaborateurs.  
Son numéro d'agrément de formation est : 41– 54 – 00705 - 54
- 2 - Modalités d'inscription** L'inscription à une formation implique l'acceptation sans réserves des présentes conditions générales
- Toute inscription nécessite le renvoi du bulletin d'inscription dûment renseigné ou d'une commande écrite signée sur papier à en-tête, au moins un mois avant la date de début de stage, à :
- ALFA - 24, rue du Haut Bourgeois - 54 000 Nancy  
Tél : 03 83 17 17 24 - Fax : 03 83 36 48 80  
E.mail : [alfa@archilink.com](mailto:alfa@archilink.com) - Site : [www.alfa-formation.org](http://www.alfa-formation.org)
- Pour être prise en compte, la demande d'inscription doit être accompagnée ou confirmée par un règlement par chèque ou virement, ou d'une lettre valant commande pour les administrations. Lorsque l'organisme gestionnaire des fonds de formation du stagiaire (FIF PL ou OPCA PL) refuse, pour un motif quelconque, de prendre en charge les frais de l'action de formation, leur règlement incombe au stagiaire ou à l'administration.
- Le bulletin d'inscription peut être envoyé par courrier, fax ou mail. Les inscriptions seront effectives à la date de réception du chèque confirmant l'inscription.
- 3 - Obligations respectives** Pour chaque inscription à une action de formation professionnelle, le stagiaire reçoit une convocation de formation, une convention de formation simplifiée accompagnée d'un devis et d'une fiche pédagogique ou programme détaillé.
- A l'issue de la prestation, une facture sera adressée au stagiaire, accompagnée des pièces justificatives (attestation de présence, feuille d'émargement...).
- Le stagiaire renvoie un exemplaire de la convention daté et signé avant le début de la formation
- 4 - Tarifs** Le prix toutes taxes comprises des actions de formation est celui figurant dans le catalogue des tarifs en vigueur au moment de l'inscription. La TVA au taux en vigueur lors du règlement, est à la charge du stagiaire. ALFA n'est pas assujetti à la TVA,
- Le prix comprend les frais pédagogiques, et la documentation.
- Des tarifs spéciaux sont proposés aux inscrits au tableau de l'ordre depuis moins de trois ans et en cours d'installation. Ces prix figurent dans le catalogue des tarifs en vigueur au moment de l'inscription.
- 5 - Modalités de paiement** Elles seront précisées dans la convention de formation.
- 6 - Report / Annulation / Absence** Du fait de ALFA :
- ALFA se réserve la possibilité, en cas d'insuffisance de participants ou d'indisponibilité du formateur, de reporter ou d'annuler une session de formation. Dans ce cas il informe le stagiaire dans les plus brefs délais. Au choix du stagiaire, ALFA reporte l'inscription à la prochaine session de formation ou rembourse intégralement les sommes perçues. Le stagiaire ne peut prétendre à aucune indemnité pour quelques causes que ce soit du fait de l'annulation ou du report d'une session de formation.
- Du fait du stagiaire :
- Les demandes d'annulation confirmées par courrier postal, courrier électronique ou télécopie, reçues moins de 15 jours avant le début de l'action de formation, ainsi que les demandes d'annulation ou d'absences survenues après le début de l'action de formation, entraînent l'encaissement des frais d'inscription d'un montant égal à 15% du montant TTC de la prestation, sauf en cas de force majeure.
- De plus ALFA, conformément aux dispositions de l'article L 920.9 du code du travail, se réserve la possibilité de retenir sur le coût total de l'action de formation, la fraction correspondant aux dépenses qu'il a effectivement exposées ou engagées en vue de la réalisation de ladite action de formation.
- La formation étant individuelle, les demandes de remplacement partielle n'est pas admise.  
En cas d'absence ou d'abandon en cours de stage, celui-ci reste entièrement dû.
- 7 - Règlement des litiges** En cas de différend quant à l'exécution d'une action de formation, ALFA et le stagiaire s'engagent à rechercher un règlement amiable. A défaut d'accord, le différend sera soumis à l'appréciation du Tribunal compétent.